

Le lundi 30 octobre 2006

**Québec - La question d'une éventuelle nationalisation de l'énergie éolienne a été au coeur des débats ayant marqué le Conseil national du Parti québécois qui s'est déroulé en fin de semaine.** 30 octobre 2006

Dimanche, les militants ont voté en grande majorité en faveur d'une résolution demandant la nationalisation de cette forme d'énergie.

À l'exemple du syndicaliste Marc Laviolette, ancien président de la CSN, ils ont fait valoir que ce secteur énergétique d'avant-garde devait être entièrement sous le contrôle public par l'entremise d'Hydro-Québec.

Plus tard dans la journée, le chef André Boisclair a cependant pris ses distances face à cette position en affirmant qu'il était hors de question d'exproprier des entreprises qui ont déjà commencé à exploiter l'énergie éolienne après en avoir acquis les droits. **Québec Municipal**

**Travailleurs sylvicoles**  
**Les grands oubliés du plan d'aide**

Mise à jour le lundi 30 octobre 2006, 14 h 57

L'Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles, qui représente 45 entreprises et 6000 personnes, aurait voulu que dans son plan d'aide à l'industrie forestière, Québec fasse davantage pour les travailleurs sylvicoles.

Le directeur général de l'Association, Fabien Simard, explique que cette année la saison est plus courte en raison des difficultés que traverse l'industrie.

Les travailleurs sylvicoles plantent des arbres ou font de la coupe précommerciale pour les scieries en forêt publique. L'investissement en sylviculture est calculé selon les coupes forestières effectuées par chaque entreprise.

M. Simard note que dans son plan d'aide de 700 millions de dollars, Québec permet aux industriels de ne plus déboursier 10 % des coûts reliés aux travaux sylvicoles. Le gouvernement du Québec consacrera 45 millions en trois ans pour prendre en charge la production de plants forestiers.

L'Association des entrepreneurs sylvicoles du Québec aurait souhaité que Québec investisse un peu plus dans l'aménagement forestier. Il rappelle d'ailleurs que l'augmentation de l'aménagement forestier est une des recommandations du rapport Coulombe sur l'état de la forêt publique. « On aurait permis à l'industrie sylvicole, à plein de travailleurs et à des ouvriers sylvicoles de rallonger leur saison », souligne M. Simard.

Cette année, dans certaines régions du Québec comme la Côte-Nord, l'Abitibi, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et la Mauricie, des centaines de travailleurs sylvicoles n'ont pas travaillé suffisamment de semaines pour se qualifier à l'assurance-emploi. **RADIO-CANADA**